

Champlost, le 8 avril 2024

## **Assemblée générale ordinaire du 6 avril 2024**

### **Procès-verbal**

Le samedi 6 avril 2024 au moulin Cano 24 rue des Chenevières, Les Maraux 89570 Turny, se sont réunies en assemblée générale ordinaire les personnes adhérentes de l'association dont 18 présentes et 27 représentées, total 45.

La séance est ouverte à 11h15 par Agnès Blancard, présidente, secondée par Dominique Cavet, trésorier et François Bonnefoy, secrétaire général.

L'assemblée générale couvre l'année 2023 et le début de l'année 2024. Elle suit l'ordre du jour proposé dans l'invitation.

#### **1- Transfert de l'adresse du siège social et modification de l'article 3 des statuts :**

Il est soumis au vote la modification de l'article 3 des statuts qui transfère l'adresse du siège social de l'association au domicile d'Agnès Blancard, présidente : 1, rue des Guillottes - 89300 VILLECIEN.

L'article 3 des statuts de maisons paysannes de l'Yonne est modifié comme suit :

Le siège social est fixé à 89300 Villecien, 1 rue des Guillottes, domicile de Mme Agnès Blancard, Présidente. Il pourra être transféré dans tout autre lieu du département de l'Yonne par simple décision du Conseil d'Administration ; la décision devra être ratifiée par l'Assemblée Générale.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **2- Présentation du rapport moral 2023-2024 :**

##### **2-1- Les visites d'accompagnement/d'information :**

Elles permettent un accompagnement et une information des adhérents dans leurs projets de réhabilitation, dans leur projet d'acquisition, elles ont été au nombre de 7 en 2023 et de 3 depuis le début de l'année 2024. Deux visites d'accompagnement sont en attente de la confirmation des propriétaires (l'adhésion se fera sur place).

##### **2- 2 - Les animations**

- Visite du Château de Vaulichères le 17 juin 2023, découverte vignoble, cave, repas sorti du panier.
- Journée du Patrimoine du 17 septembre 2023 à Joigny, Maison du Pilori, en partenariat avec Béatrice Kerfa lecture de la façade du 16ème siècle. Cette animation extérieure à la Maison du Pilori a permis de faire connaître MPY, d'échanger avec des adhérents actuels et futurs.
- Visite des nouveaux locaux du CAUE de l'Yonne à Auxerre, rénovation performante, les 24 & 25 novembre 2023 (10 participants)
- Archives Départementales – atelier sur la généalogie de nos maisons le 08 décembre 23 (14 participants)
- Démonstration de taille des pommiers en partenariat avec la Société d'horticulture de l'Yonne le 13 mars 2024 (14 participants)
- Visite des carrières de craie de La Postolle le 28 mars 2024 (10 participants)
- Atelier d'initiation d'enduit chaux naturelle les 13 & 14 avril 24 (20 participants inscrits)

##### **2-3 - Vie associative :**

**2-3-1- Le nombre des adhésions :** 113 en novembre 2023 et 108 à ce jour, 143 en tenant compte des conjoints.

## 2-3-2- Les instances d'animation

Le Conseil d'Administration : 2 réunions en 2023 et 1 début 2024, 3 réunions de bureau en visioconférence, des rencontres en présentiel.

## 2-3-3- Participations aux instances départementales et locale

Notre association siège au Conseil d'Administration du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement), à la Commission des Sites, à la Commission locale du secteur sauvegardé de Joigny.

## 2-3-4- La Lettre de Maisons Paysannes de l'Yonne

La Lettre n° 36 (automne 2023) et La Lettre n° 37 (début 2024) – diffusion à environ 300 ex.

## 2-4 - En cours et à venir

**Statuts MPY** : Un règlement intérieur est nécessaire pour modifier plus facilement certains articles des statuts.

**DPE** : Maisons Paysannes de l'Yonne a présenté auprès des services Préfectoraux de l'Yonne le dossier DPE (diagnostic de performances énergétiques), celui actuel constitue un vrai danger pour la pérennisation de cette richesse qu'est le bâti ancien, élément clé de notre patrimoine et de notre activité économique.

**Maison du Pilon (XVIe)** : Joigny 89300 – le partenariat avec la Ville de Joigny est toujours d'actualité pour la réhabilitation de la Maison du Pilon. Le lancement du marché de travaux a été annoncé en conseil municipal de Joigny pour le second trimestre 2024.

**Sourcier** : - Une recherche de sourcier est en cours pour un prochain atelier.

**Suggestions d'activités** : au cours de l'échange avec les adhérents plusieurs propositions ont été faites :

- visite d'un petit bâtiment à Nitry couvert en laves, qui après restauration s'est écroulé. Il pourrait être intéressant de le visiter afin d'analyser les causes possibles de l'effondrement,
- visite d'un clocher Tors avec la participation d'André Drozd,
- atelier/visite sur les volets : les différents types traditionnels et les modes de construction,
- visite de la danse macabre de l'église de La Ferté Loupière,
- visite du beffroi de Mézilles avec la participation d'André Drozd.

## 3 - Rapport financier 2023/2024 du trésorier

### 3-1 – Les adhérents

Le nombre d'adhérents à l'association a été très affecté par la période Covid, comme le montre le tableau ci-dessous. La reprise des activités depuis fin 2023 devrait permettre une remontée du nombre d'abonnés pour 2024.

Depuis mars 2023	Mars 2022 → fév. 2023	Mars 2021 → fév. 2022	Mars 2020 → fév. 2021
112	108	59	137
150 avec les conjoints			

### 3-2 – Compte de résultat de l'exercice 2023

2023 a été une année de transition, avec des recettes limitées aux cotisations reversées par Maisons Paysannes de France (2 378 €).

Les dépenses ont été limitées : 1 numéro de La Lettre de Maisons Paysannes de l'Yonne ; organisation de l'Assemblée générale annuelle ; frais de fonctionnement, notamment pour le site Web (voir le détail ci-dessous et avec les budget prévisionnel 2024).

Le résultat de l'exercice 2023 présente donc un **excédent de 1 311,06 €**.

Les recettes (produits) et dépenses (charges) sont présentés conformément au plan comptable en usage pour les associations.

Charges			Produits		
6064	Fournitures administratives	64,35	756F	Cotisations : adhésion via MPF	2 378,65
6237	Publications	269,50	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	121,80
6257	Frais de réceptions, représentations	59,50			
6261	Liaisons spécialisées	100,80			
6263	Affranchissements, frais postaux	629,84			
627	Services bancaires et assimilés	4,40			
628	Divers	31,00			
6586	Cotisations (vie statutaire)	30,00			
<b>Total charges</b>		<b>1 189,39</b>	<b>Total produits</b>		<b>2 500,45</b>
			<b>Résultat de l'exercice courant (excédent)</b>		<b>1 311,06</b>

Toutes les écritures sont libellées en €.

### 3-3 – Bilan à la fin de l'exercice 2023

Actif ce que possède l'association

Passif d'où viennent les ressources possédées par l'association

Actif			Passif		
512CC	Compte courant	1 889,71	1068	Réserves pour projet de l'entité	10 328,50
512LA	Livret A	10 298,00	110	Report à nouveau (Solde créditeur)	548,15
<b>Total actif</b>		<b>12 187,71</b>	<b>Résultat de l'exercice courant (excédent)</b>		<b>1 311,06</b>
			<b>Total passif</b>		<b>12 187,71</b>

Toutes les écritures sont libellées en €.

### 3-4 – Budget prévisionnel pour 2024

Le budget prévisionnel est présenté en mettant en évidence les principales actions organisées par l'association : La Lettre de MPY (3 numéros en 2014), les stages et les visites.

	Budget prévisionnel 2024			budget effectif 2023			budget effectif 2022		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 210 €</b>	<b>2 700 €</b>	<b>1 490 €</b>	<b>601 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>1 900 €</b>	<b>1 385 €</b>	<b>2 769 €</b>	<b>1 384 €</b>
Fournitures	100 €			100 €			40 €		
Équipements	500 €								
Assurance							88 €		
Réunions (AG, CA)	500 €			370 €					
Publications							1 185 €	4 €	
Site Web	110 €			101 €			72 €		
Cotisations+dons		2 400 €		30 €	2 379 €			2 708 €	
Intérêts livret A		300 €			122 €			57 €	
<b>La Lettre de MPY</b>	<b>1 800 €</b>	<b>750 €</b>	<b>-1 050 €</b>	<b>588 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-588 €</b>	<b>1 087 €</b>	<b>560 €</b>	<b>-527 €</b>
Impression	840 €			270 €			486 €		
Envoi	960 €			319 €			600 €		
Mécénat		750 €						560 €	
<b>Stages, ateliers</b>	<b>1 700 €</b>	<b>1 760 €</b>	<b>60 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>868 €</b>	<b>597 €</b>	<b>-271 €</b>
Intervenants	1 200 €						700 €		
Fournitures	400 €						136 €		
Tournées	100 €						32 €		
Cotisations		1 760 €						597 €	
<b>Visites, balades</b>	<b>250 €</b>	<b>300 €</b>	<b>50 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>363 €</b>	<b>325 €</b>	<b>-38 €</b>
Intervenants									
Fournitures	100 €						278 €		
Tournées	150 €						85 €		
Mécénat								280 €	
Cotisations		300 €						45 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 960 €</b>	<b>5 510 €</b>	<b>550 €</b>	<b>1 189 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>1 311 €</b>	<b>3 703 €</b>	<b>4 251 €</b>	<b>548 €</b>

#### **4 - Votes**

Adoption à l'unanimité du rapport moral.

Adoption à l'unanimité du rapport financier et du report de l'excédent de l'exercice 2023, soit 1 311,06 €, ainsi que celui de l'exercice 2022, soit 548,15 €, aux réserves de l'association.

#### **5 - Activités prévisionnelles 2024/2025**

- atelier enduit chaux : les 13 et 14 avril, 20 inscrits, une liste d'attente est ouverte.
- peinture naturelles, date d'organisation en attente, les adhérents seront informés ultérieurement.
- visite d'extensions contemporaines avec le CAUE, date d'organisation en attente, les adhérents seront informés ultérieurement.

#### **6 - DPE (diagnostic de performances énergétiques)**

Un condensé de présentation du DPE est projeté sur écran :

- aspects réglementaires,
- inadaptation au bâti ancien,
- impact sur le bâti ancien,
- objectif : un DPE adapté au bâti ancien.

Document de présentation en annexe

#### **7 - Affaires et questions diverses**

- Il est demandé aux adhérents s'ils connaissent des entreprises ou des artisans qui seraient intéressés pour faire paraître un encart publicitaire dans La Lettre de MPY, pour lequel une déduction fiscale est possible.
- Deux postes d'administrateurs sont à pourvoir.
- La Présidente demande aux adhérents quels seraient leurs désirs, envies, sur les ateliers qu'ils souhaiteraient, les visites de chantiers, un échange est engagé avec les intéressés.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présidente lève la séance à 12h35.

La présidente de l'AGO Agnès Blancard

Le secrétaire de l'AGO François Bonnefoy